

**Arrêté du 10 novembre 2022 modifiant l'arrêté  
du 12 septembre 2019 portant composition nominative de la commission statutaire  
nationale**

La directrice générale du Centre national de gestion ;

Vu le code de la santé publique et notamment son article R.6156-43 ;

Vu l'arrêté modifié du 12 septembre 2019 portant composition nominative de la commission statutaire nationale ;

Vu la proposition de la direction générale de l'offre de soins ;

Vu l'avis favorable du directeur général de l'agence régionale de santé Grand Est ;

Vu le placement en disponibilité pour convenance personnelle du Dr BRAMLI le 30 juin 2021 ;

Vu le départ à la retraite du Dr BENEZET le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;

Vu le départ à la retraite du Dr BERNABE le 1<sup>er</sup> février 2022 ;

Vu le départ à la retraite du Dr THEVENIN le 30 juin 2022 ;

Vu le départ à la retraite du Dr HANSSEN le 02 novembre 2022 ;

Vu le placement en disponibilité du Dr François BART le 01 février 2020 ;

Vu le départ à la retraite du Dr Gérard GEHAN le 1<sup>er</sup> avril 2021 ;

Vu le départ à la retraite du Dr Denis CAZABAN le 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;

Vu le placement en disponibilité du Dr Ségolène ARZALIER– DARET le 25 mai 2022,

ARRETE

**Article 1**

L'article 2 de l'arrêté susvisé du 12 septembre 2019 est modifié comme suit :

Est désignée en qualité de membre représentant l'administration en application du 1°) de l'article R.6156-43 du code de la santé publique :

a) membre proposé par la directrice générale de l'offre de soins :

Titulaire : Mme Liza ROUX en remplacement de Mme Alice DURIEZ.

b) Médecins inspecteurs de santé publique et pharmaciens inspecteurs de santé publique :

Section médicale :

Membres titulaires : Dr Monique TITTON, médecin inspecteur de santé publique (agence régionale de santé Grand Est), désignée en qualité de membre représentant l'administration conformément au petit c) du premierment de l'article R 6156-43 du code de la santé publique

en remplacement du Dr Jean-Paul GUYONNET médecin inspecteur de santé publique (agence régionale de santé d'Occitanie).

## **Article 2**

A la suite de modifications de situations statutaires connues ultérieurement à la publication de l'arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 2022 modifiant l'arrêté du 12 septembre 2019, l'article 3 de l'arrêté du 12 septembre 2019 est remplacé comme suit sur la partie suivante :

- a) Représentants élus du collège des praticiens hospitaliers à temps plein et des praticiens des hôpitaux à temps partiel

### Section médecine et spécialités médicales

#### **Liste présentée par CMH / INPH / SNAM-HP**

Le Dr Eric OZIOL - CHG Béziers devient titulaire en remplacement du Dr BERNABE Antoinette CHU Paris (Assistance publique-hôpitaux de Paris)

Le Dr Anne LE GAGNE - CHG Saint-Malo devient titulaire en remplacement du Dr Didier THEVENIN - CHG Lens

Le Dr Emmanuel CIXOUS - CHG Roubaix devient suppléant en remplacement du Dr Anne LE GAGNE CHG Saint-Malo

Le Dr Virginie MAXIME - CHU Paris (Assistance publique-hôpitaux de Paris, hôpital Raymond-Poincaré - Garches) devient suppléante en remplacement du Dr Michel HANSEN CHG Haguenau

## **Article 3**

L'article 3 de l'arrêté du 12 septembre 2019 est modifié comme suit sur la partie suivante :

- b) Représentants élus du collège des praticiens hospitaliers à temps plein et des praticiens des hôpitaux à temps partiel

### Section anesthésie-réanimation

#### **Liste présentée par Action Praticiens Hôpital et Jeunes médecins (SNPHARe –SMARNU – SNJAR)**

Le Dr Louise GOUYET - CHU de Bordeaux devient titulaire en remplacement du Dr François BART - CHU Paris (Assistance publique-hôpitaux de Paris)

Le Dr Mathieu BRIERE - CHU de Nîmes (hôpital Carremeau) est désigné suppléant en remplacement du Dr Louise GOUYET - CHU de Bordeaux

Le Dr Renaud CHOUQUER - CH d'Annecy-Gennevois est désigné suppléant en remplacement du Dr Gérard GEHAN – CH de Salon de Provence

Le Dr Mathieu BRIERE - CHU de Nîmes (hôpital Carremeau) devient titulaire en remplacement du Dr Denis CAZABAN - CHG Raincy Montfermeil

Le Dr Chérifa CHEURFA – CHU de Paris GHT Cochin Saint Vincent de Paul est désignée titulaire en remplacement du Dr Mathieu BRIERE - CHU de Nîmes (hôpital Carremeau)

Le Dr Georges ESTEPHAN - CHU Paris Hôpital européen Georges Pompidou est désigné suppléant en remplacement du Dr Ségolène ARZALIER– DARET - CHU de Caen

#### **Article 4**

Ces nominations prennent effet à compter de la date de signature du présent arrêté.

#### **Article 5**

Le présent arrêté est publié sur le site internet du Centre national de gestion.

La Directrice Générale  
du Centre national de gestion



Eve PARIER